

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

Jeudi 14 mars 2024 à 19 h 00

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

ORDRE DU JOUR

- Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire
- 1 - Approbation du procès-verbal précédent
 - 2 - Approbation du compte de gestion 2023 de la Commune
 - 3 - Approbation du compte administratif 2023 de la Commune
 - 4 - Affectation de résultat de fonctionnement 2023 du budget principal
 - 5 - Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget unique 2024
 - 6 - Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe
 - 7 - Création d'un poste non permanent de chargé de comptabilité, à temps complet, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
 - 8 - Convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne
 - 9 - Logements 15 rue Saint Pierre – Travaux de menuiseries
 - 10 - Ancien local « CPI » - Travaux d'électricité
 - 11 - Travaux de voirie – Année 2024
 - 12 - Incorporation de biens sans maître dans le domaine communal
 - 13 - Motion pour une meilleure prise en charge de l'assainissement collectif et non collectif
 - 14 - Infrastructures de recharge pour véhicule électrique – Souscription d'un marché auprès du SDESM agissant en centrale d'achat public
 - 15 - Tirage au sort du jury criminel pour l'année 2025
 - 16 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
 - 17 - Questions orales
 - 18 - Informations diverses

En Mairie, le 6 mars 2024

Le Maire,
Michael ROUSSEAU

